

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Juin 2018**

**Etaients présents :** Mesdames et Messieurs BAYLET, LASTRA, MIREMONT, RIQUIER, ETCHART, LATXAGUE, BEHOTEGUY, DARRORT, MONFORT, TERRER, SABAROTS, MIRAILH.

Absents excusés : Mesdames DUFOURG, RAUD, SALLABERRY, Messieurs DESTRIKATS, GAPP (pouvoirs)

Absent : GAUSSET

**Secrétaire de séance :** H. MIREMONT

**Date de la convocation :** 19.06.2018

Le compte-rendu de la réunion du 17 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

**Intervention de Mme LACASSIN de la Société SPIE** mandatée par **BOUYGUES TELECOM** pour présenter la possibilité d'installer une antenne relais sur la commune pour réseau mobile.

Le Conseil Municipal donnera un avis lors de la séance de septembre

### **Bureau Municipal.**

#### **1. Budget Commune : Décision modificative N° 1**

Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>BP 2018</i>	<i>DM N° 1</i>	<b>Nouveau Montant</b>
<b><u>Dépenses</u></b>			
Art 657362- CCAS	2 000 € 00	+ 1 129 € 00	3 129 € 00
Art 022 – Dépenses imprévues	87 186 € 00	- 1 129 € 00	86 057 € 00
<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>BP 2018</i>	<i>DM N° 1</i>	<b>Nouveau Montant</b>
<b><u>Dépenses</u></b>			
Art 21534/Op 201803 – Réseaux d'électrification	0 € 00	+4 459 € 00	4 459 € 00
Art 2183/Op 201805 - Matériel de bureau et matériel informatique	0 € 00	+914 € 00	914 € 00
Art 2183/Op 201805 – Matériel de bureau et matériel informatique	0 € 00	+1 122 € 00	1 122 € 00
Art 020 – Dépenses imprévues	174 988 € 00	+6 495 € 00	168 493 € 00

### **Délibération approuvée à l'unanimité**

#### **2. Mission de Médiation préalable obligatoire par le CDG – Délibération**

Le Conseil Municipal décide d'expérimenter la médiation préalable obligatoire prévue à l'article 5-IV de la loi n°2016-1547 du 19 novembre 2016, cette médiation étant assurée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes et autorise M Le Maire à signer la convention d'expérimentation de la médiation préalable obligatoire figurant en annexe.

Le tarif est de 200€ par médiation.

### **Délibération approuvée à l'unanimité**

#### **3. Protection sociale du personnel Santé et Prévoyance – Délibération**

- Renouvellement participation en santé dans la cadre d'une procédure en labellisation :

Le Conseil Municipal décide de renouveler la participation au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire dans le domaine de la santé et fixe à partir de 2018 la participation en tenant compte de l'indice majoré des agents, et de moduler les montants de participation ainsi qu'il suit :

- ❖ Catégorie A : Indice majoré 587 = 7.37€/mois
- ❖ Catégorie B : Indices majorés 349 à 504 = 12,43 à 8.43€ par mois et par agent
- ❖ Catégorie C : Indices majorés 325 à 422 = 13.32 à 10.79€ par mois et par agent

**Délibération approuvée : 15 voix POUR** – Mrs LATXAGUE et LASTRA ne participent ni à la discussion ni au vote.

- Renouvellement participation en prévoyance dans la cadre d'une procédure en labellisation :

Le Conseil Municipal décide de renouveler la participation au financement des contrats et règlements labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire dans le domaine de la prévoyance et fixe à partir de 2018 la participation en tenant compte de l'indice majoré des agents, et de moduler les montants de participation ainsi qu'il suit :

- ❖ Catégorie A : Indice majoré 587 = 5.57€/mois
- ❖ Catégorie B : Indices majorés 349 à 504 = 9.29 à 6.35€ par mois et par agent
- ❖ Catégorie C : Indices majorés 325 à 422 = 10.06 à 6.82€ par mois et par agent

**Délibération approuvée : 15 voix POUR** – Mrs LATXAGUE et LASTRA ne participent ni à la discussion ni au vote.

#### 4. CDD Commune et ACM – Délibérations

Le Conseil Municipal décide :

- le renouvellement des contrats CDD pour la commune de Mme Françoise RODRIGUEZ, Mme Andrea SARCOS et M LATXAGUE Jean-Pierre.
- le renouvellement du contrat CDD pour l'ACM de Mme Céline DUFOURG
- des contrats saisonniers pour l'ACM pour les mois de Juillet et Août.

#### Délibérations approuvées à l'unanimité

### URBANISME

#### 1. Extension et Réhabilitation des locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires :

- Demande de subvention auprès de la MSA et de la CAF : Délibérations

Le Conseil Municipal approuve le décompte prévisionnel du projet d'extension et de réhabilitation des locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires et sollicite l'attribution d'une subvention pour 2018, 2019 et 2020 auprès de la M.S.A et la C.A.F et adopte le plan de financement suivant :

Nature Aide	Montants par année		
	2018	2019	2020
Subvention DETR	404 848	180 169	57 480
Subvention FEC	30 000	30 000	30 000
C.A.F.	77 179	77 179	77 179
Conseil Départemental	132 300	93 030	25 670
Communauté des Communes du Seignanx	67 500	46 231	12 835
Mutualité Sociale Agricole des Landes	20 000	20 000	20 000
<b>Sous-Total</b>	<b>731 827</b>	<b>446 609</b>	<b>223 164</b>
Fonds libres communaux	274 201	0	0
Emprunt	800 000	0	0
<b>Total</b>	<b>1 806 028</b>	<b>446 609</b>	<b>223 164</b>

#### Délibérations approuvées à l'unanimité

- **Compte rendu réunion de la Commission d'appel d'offres du 29/06/2018**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le vendredi 29 juin 2018 à 9h30.

Il en ressort des inquiétudes légitimes au regard du peu d'entreprises ayant répondu et au montant des offres souvent supérieur à la prévision des architectes.

Sur les 12 lots, 30 offres ont été remises. 4 lots n'ont reçu qu'une offre et 2 lots sont sans aucune offre.

- **Contrats Dommages ouvrages**

3 assurances ont été sollicitées. Le montant prévisionnel est de 1% du montant total des dépenses.

## **2. Méthanisation – Avis**

Présentation du projet de méthanisation FONROCHE « BioGasconha » à Bénésse-Maremne  
BioGasconha possède aujourd'hui un plan d'épandage validé par les services de la Préfecture (mars 2017) réparti sur 43 communes et 59 exploitations agricoles.

Extension du plan d'épandage en 2018

- ✓ Objectifs :

- Densifier le parcellaire autour des silos de stockage déportés
- Diversifier les cultures pouvant recevoir du digestat
- Définir une nouvelle dose d'épandage pour le digestat solide

- ✓ Le périmètre :

- 20 nouvelles communes sur le territoire initial
- Environ 2500 ha supplémentaires
- 50 nouvelles exploitations agricoles

3 terrains agricoles sur la commune font partie de l'extension du plan d'épandage

Le Conseil Municipal donne un avis favorable – 13 pour et 4 abstentions

## **3. PLUI**

Une carte de potentialité de terrains urbanisables a été remise à la Commune par l'Agence d'Urbanisme. Un travail d'actualisation de ces terrains a été fait en réunion du Conseil Municipal et sera remis au service instructeur de la Communauté de Communes.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **1. Cinéma en plein air**

Le film retenu pour la séance de cinéma en plein air du mardi 07 août est « L'Ascension »

### **2. Bulletin Municipal**

Le Municipal est édité et prêt à être distribué

### **3. Fêtes d'été**

Permanence des élus pendant les Fêtes :

- Vendredi 3 Août :
  - Florence DUFOURG et Hervé MIREMONT
  - Point repos : Sandrine SALLABERRY et Jean-Claude ETCHART
- Samedi 4 Août
  - Cédric DESTRIEATS et Stéphane SABAROTS
  - Point repos : Jean BAYLET et Pascale BEHOTEGUY
- Dimanche 5 Août
  - Jean BAYLET
- Lundi 6 Août
  - Hervé MIREMONT

### **4. Au Fil de l'Art**

L'association Saint André des Arts demande l'autorisation d'utiliser le petit mur extérieur à côté de l'entrée de la salle de réunion du mur à gauche pour qu'un artiste effectue un graff lors du week-end Au Fil de l'Art du 29 et 30 septembre 2018.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **1. Conseil d'école du 19 juin 2018**

- Effectifs prévisionnels à la rentrée de septembre 2018 : 198 élèves
- Point sur les divers travaux prévus cet été, sur la fête de l'école qui s'est déroulée le 09 juin, sur les voyages scolaires et sur divers projets (Bouquinvilles, Happy Chandara et Erasmus)
- La commission vie scolaire va étudier la possibilité de servir des repas avec des produits bio ou des produits locaux au restaurant scolaire

## **ENVIRONNEMENT**

### **1. Cimetière**

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau cimetière, un devis de 2712€ a été reçu pour la construction de 7 cavurnes

### **2. Village Fleuri**

Un dossier de présentation est réalisé avec l'aide de deux techniciens du Conseil Départemental du Tourisme

La visite du Jury des Villages Fleuris est programmée le 03 septembre à 14h

### **3. SITCOM**

- Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Projection de l'évolution de la TGAP évoquée par le gouvernement : cela représenterait une augmentation de 1 million d'euros pour le SITCOM

- Création d'une aire de stockage déchets inertes. 1.5 ha de couverture photovoltaïque
- Plan d'action sur l'amélioration des performances du tri sur le territoire du SITCOM

### **4. Zéro Phyto : Subventions**

Les subventions ont été versées :

- 20 965€ de l'Agence de l'Eau
- 2 771.68€ du Conseil Départemental

## **VOIRIE**

### **1. Convention d'occupation du domaine public par « La Vadrouille Gourmande » - Délibération**

Le Conseil municipal autorise Madame El Darléon Maéva à installer sa remorque de restauration ambulante sur la Place Andriou de la Commune de Saint André de Seignanx le mercredi de 18h à 22h à compter du 05 septembre 2018 et fixe le montant de la redevance à 20.00 € par mois.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

### **2. Carrefour « La Porte du Marais »**

Un courrier a été adressé à AGI INFRA et à la COLAS au sujet des malfaçons constatées au carrefour de « La Porte du Marais ». Une demande a été faite auprès de l'assurance de la Commune pour voir s'il y avait possibilité d'avoir une assistance juridique s'il n'y avait pas d'entente avec les deux entreprises

### **3. SYDEC : Renforcement poste POMAREZ – Délibération**

Montant estimatif des travaux : 103 939€ dont 4 559€ de part communale

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par le SYDEC concernant le renforcement poste « Pomarez » à Saint-André-de-Seignanx.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

*Clôture séance à 22h35*